

CENTRE DE GESTION DE
LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE
L'AUDE

85 Avenue Claude Bernard

CS 60 050 - 11890 Carcassonne Cedex



AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUDE

Par arrêté du Président n°AR-CO-2017-38 en date du 15 septembre 2017, organise, en partenariat avec les Centres de Gestion de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, du Lot, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, **un concours externe et deux concours internes** de :

GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Le concours est ouvert pour 84 postes répartis ainsi :

- **54 postes en externe**
- **30 postes internes : 25 postes pour le 1er concours interne, 5 postes pour le 2ème concours**

CONDITION D'ACCES AU CONCOURS

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS EXTERNE :

Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par les dispositions du décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Peuvent faire acte de candidature au concours externe, sans remplir les conditions de diplômes exigées :

- les pères et mères de familles d'au moins trois enfants qu'ils ou elles élèvent ou ont élevés effectivement
- les sportifs de haut niveau figurant sur une liste arrêtée chaque année par le Ministre des Sports

Maison des collectivités – 85 avenue Claude Bernard – CS 60050 - 11890 CARCASSONNE CEDEX
Tél : 04.68.77.87.78 – Fax 04.68.77.79.92 – Messagerie : concours@cdg11.fr – Site : www.cdg11.fr

- les demandes de reconnaissance d'équivalence de diplôme (RED) et/ou de reconnaissance de l'expérience professionnelle (REP) peuvent être sollicitées auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU 1ER CONCOURS INTERNE :

Ouvert aux agents publics de la fonction publique territoriale exerçant depuis au moins deux ans, au 1er janvier de l'année du concours, des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU 2EME CONCOURS INTERNE :

Ouvert aux agents publics mentionnés au 3° de l'article L. 4145-1 du code de la défense et à l'article L. 411-5 du code de la sécurité intérieure exerçant depuis au moins deux ans, au 1er janvier de l'année du concours.

DATE DES EPREUVES

- Epreuves d'admissibilité : **le 15 mai 2018.**
Les épreuves auront lieu au Centre de gestion de l'Aude à Carcassonne et au Parc des expositions de Narbonne.
Le CDG 11 se réserve la possibilité, au regard des éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats et veiller au bon déroulement des épreuves.
- Tests psychotechniques pour les candidats admissibles : le 11 octobre 2018.
- Epreuves d'admission : dates à déterminer.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude **entre le 10 octobre 2017 et le 08 novembre 2017 et déposés au plus tard le 16 novembre 2017 selon les modalités suivantes :**

Retrait du dossier d'inscription : Les candidats peuvent pendant la période de retrait :

- se préinscrire en ligne via le site internet du Centre de Gestion : **www.cdg11.fr**. La préinscription ne vaut pas inscription définitive, le candidat devra imprimer le dossier papier et y joindre les pièces justificatives demandées. Le tout devra être renvoyé au Centre de Gestion de l'Aude dans les délais impartis,
- retirer le dossier d'inscription au siège du Centre de Gestion de l'Aude : mise à disposition d'une borne informatique donnant accès à la télé inscription en ligne. L'impression du dossier se fera sur place (horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h),
- demander le retrait par voie postale en adressant un courrier précisant les nom, prénoms, adresse, numéros de téléphone, date, lieu de naissance au Centre de Gestion de l'Aude accompagné d'une enveloppe grand format, libellée à l'adresse personnelle du candidat et affranchie pour un envoi de 100 g. Cette demande doit avoir été effectuée 8 jours avant la date limite de dépôt (cachet de La Poste faisant foi).

Aucune demande par mail, télécopie ou téléphone ne sera prise en considération. Aucune demande de dossier d'inscription présentée après la date limite de retrait ne sera prise en compte et aucune dérogation ne pourra être accordée.

Dépôt du dossier d'inscription : Les dossiers d'inscription seront déposés à la date de clôture des inscriptions soit par :

- dépôt physique des dossiers auprès du Centre de Gestion de l'Aude. Ce dépôt est autorisé jusqu'au jour de clôture des inscriptions, 16 heures.
- voie postale, au plus tard à la date limite de dépôt (cachet de La Poste faisant foi).

Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Tout dossier qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera rejeté.

De même, les dossiers adressés par télécopie, par courrier électronique ou tout autre mode de transmission autre que l'expédition par voie postale ou le dépôt physique au siège du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, ne seront pas pris en compte.

Les dossiers d'inscription déposés après la date limite de dépôt seront rejetés et aucune dérogation ne pourra être envisagée.

L'adresse du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Aude est la suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUDE
Maison des Collectivités
85 avenue Claude Bernard
CS 60 050
11890 CARCASSONNE CEDEX
☎ 04.68.77.79.79 Télécopie : 04.68.77.79.92

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé par le Centre de Gestion de l'Aude.